

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL Séance du 06 octobre 2023

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 29 septembre 2023

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 6 Octobre 2023 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 1er septembre 2023 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Certification PEFC
- 3 Adhésion groupement d'achat d'énergie
- 4 Modification règlement cimetière
- 5 Aménagement arrière de la mairie
- 6 Compte rendu de réunions
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE.

Absente excusée : Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Cécile DENISET
Jean-Bertrand BLANCHON, pouvoir donné à Lory PRIN

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 1^{er} septembre 2023 :

Pas de remarque.

VOTE : Pour 9 – Contre 0 – Abstention 0

Fabrice HENRY est arrivé à 20h45

2 – CERTIFICATION PEFC :

Une délibération est à prendre pour autoriser le maire à signer les papiers.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

3- ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE :

Actuellement, la commune est en tarif réglementé. Il est décidé de prendre plus de renseignements auprès du SIDEC et d'en reparler au prochain conseil.

4- MODIFICATION REGLEMENT CIMETIERE :

L'article 2 dans le règlement du cimetière pose question ? Il serait nécessaire de supprimer le mot « collectif » car le mot est trop général et il est difficile de l'interpréter correctement.

5- AMENAGEMENT ARRIERE MAIRIE :

Le devis pour le city stade est signé. L'implantation et les coloris sont fixés.

Une demande d'acompte de subventions va être faite aux 3 entités suivantes :

- Préfecture Jura : 20 %
- Conseil départemental : 30 %
- Région :

Il va falloir déposer une demande de subvention 2024 avant le 30 novembre 2023 pour pouvoir en bénéficier.

L'architecte va être rappeler.

6- COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :

- **AMJ** : Une formation était organisée sur le PLUI. Quand le PLUI sera effectif, les PLU des communes seront caduques.
- **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** : La commune de Quintigny est en risque sismique 3. Il va falloir mettre en place ce plan.
- **SIDEC DU JURA** : Opportunité de faire un enfouissement des réseaux secs rue du Champ-au-Loup.
- **BATIMENTS DE FRANCE** : M. Bouteiller, instructeur aux Bâtiments de France, est passé en mairie pour diverses explications au sujet de certaines déclarations de travaux qui ne sont pas conformes. Il a également indiqué que le rond des 500 mètres autour du château n'existe plus. C'est maintenant une zone délimitée.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Salle de convivialité : 10 tables ont été rachetées ainsi qu'un congélateur.
- ✓ Les électrodes du défibrillateur vont être à changer.
- ✓ L'association « La Grappe d'Or » va offrir à la commune la copie du drapeau de la Révolution lors de son assemblée générale.
- ✓ Le repas des anciens et du conseil aura lieu le samedi 2 décembre 2023.
- ✓ La cérémonie principale du 11 novembre 2023 sera celle de Quintigny.
- ✓ Il est relevé un problème de réglage pour l'extinction des lumières le soir qu'il va falloir régler.

- ✓ Une corvée sera organisée pour enlever les fleurs et appliquer un produit anti-mousse le 28 octobre 2023.
- ✓ Des barrières de protection vont être installer pour sécuriser les travaux faits derrière la mairie.

Séance levée à 23h20

Vu pour être affiché le 11 octobre 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 octobre 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN